



Documentation à destination des solutions ENT

Prise en compte des cités scolaires dans les ENT

Toute remarque sur ce document doit être retournée à
Dgesco A3 – Mission Infrastructures et services
Ministère de l'éducation nationale
ent.dgesco@education.gouv.fr

1. Qu'est-ce une cité scolaire ?

1.1. Définition dans la base RAMSESE (répertoire académique et ministériel sur les établissements du système éducatif)

Une cité scolaire publique est un ensemble immobilier constitué d'au moins 2 établissements scolaires publics qui utilisent en commun des locaux, et dont au moins un est un établissement du second degré. On entend ici par établissement les Établissements Publics Locaux d'Enseignement (EPLÉ) ; soit collège, lycée, lycée professionnel, et les écoles communales du premier degré.

Le critère d'utilisation de locaux en commun est essentiel. Ne sont par exemple pas en cité scolaire deux établissements contigus s'ils n'utilisent pas des locaux en commun.

Une cité scolaire a un établissement siège. C'est, parmi les établissements de la cité, celui qui a la responsabilité de la gestion de la cité (**donnée en saisie facultative**).

La présence de structures comme des sections (SEP, SGT, SET, SEGPA), un CFA ou un GRETA dans un EPLE ne sont pas constitutives d'une cité scolaire entre cet EPLE et ses structures rattachées.

Ne sont rattachés à la cité scolaire que les établissements au sens juridique (précisé dans le premier paragraphe de cette définition). Les UAI dépendantes de chacun des établissements (SEP, SGT, SET, SEGPA, CFA, GRETA) constitutifs de la cité scolaire ne doivent pas être rattachés à la cité scolaire.

Une cité scolaire privée est un ensemble immobilier constitué d'au moins 2 structures ayant un type d'UAI différent parmi les types d'UAI suivants : lycée, lycée professionnel, collège ou école ordinaire du premier degré.

La cité scolaire est traitée uniquement comme une zone. **L'identifiant d'une zone cité scolaire est un numéro d'ordre sur 5 caractères dans le département d'immatriculation (n° sur 5 caractères).**

Statut : Zone à laquelle on peut rattacher la liste des UAI faisant partie d'une même cité scolaire, sachant que seuls doivent être rattachés à la cité scolaire les établissements juridiquement autonomes.

1.2. Mode d'acquisition

- saisie et mise à jour des cités scolaires dans la table des zones de l'académie,
- saisie du rattachement de chaque UAI faisant partie d'une cité scolaire.



La cité scolaire est donc caractérisée par 3 choses :

- Un identifiant de zone codé sur 5 caractères
- Sa composition (liste des établissements qui la composent)
- Un établissement ayant la responsabilité de gestion de la cité.

1.3. La notion de cité scolaire dans l'export vers les ENT

Les établissements au sein d'une cité scolaire sont identifiés par le champ ENTétablissementStructRattachFctl qui contient l'établissement « responsable » de la cité scolaire à laquelle appartient éventuellement l'établissement (cf. Annexe 4 du Cahier des Charges annuaires). NB : Seuls la composition et l'établissement ayant la responsabilité de la gestion sont présents dans la base AAF et peuvent être extraits dans les exports ENT.

1.3.1. Exemple d'export ENT complet sans filtre

- LYC 0310017A (établissement « responsable » de la cité scolaire)
- LP 0310089D (établissement de la cite scolaire)

```
<addRequest>
<operationalAttributes><attr
name="categorieStructure"><value>EtabEducNat</value></attr></operationalAttributes>
<identifiant><id>5248</id></identifiant>
<attributes>
<attr name="ENTStructureJointure"><value>5248</value></attr>
<attr name="ENTStructureUAI"><value>0310089D</value></attr>
<attr name="ENTEtablissementUAI"><value>0310089D</value></attr>
<attr name="ENTStructureSIREN"><value>19310089800017</value></attr>
<attr name="ENTStructureNomCourant"><value>LP LYC METIER-PAUL MATHOU-ac-
TOULOUSE</value></attr>
<attr name="ENTStructureTypeStruct"><value>LYCEE PROFESSIONNEL</value></attr>
<attr name="ENTEtablissementMinistereTutelle"><value>MINISTERE DE L&apostrophe;EDUCATION
NATIONALE</value></attr>
<attr name="ENTEtablissementContrat"><value>PU</value></attr>
<attr name="postOfficeBox"><value/></attr>
<attr name="street"><value>AVENUE DE LUCHON</value></attr>
<attr name="postalCode"><value>31210</value></attr>
<attr name="l"><value>GOURDAN POLIGNAN</value></attr>
<attr name="telephoneNumber"><value>+33 5 61 94 51 00</value></attr>
<attr name="facsimileTelephoneNumber"><value>+33 5 61 95 39 73</value></attr>
<attr name="ENTEtablissementStructRattachFctl"><value>5209</value></attr>
<attr name="ENTEtablissementBassin"><value>16106$COMMINGES</value></attr>
<attr name="ENTServAcAcademie"><value>TOULOUSE</value></attr>
</attributes>
</addRequest>
<addRequest>
<operationalAttributes><attr
name="categorieStructure"><value>EtabEducNat</value></attr></operationalAttributes>
<identifiant><id>5209</id></identifiant>
<attributes>
<attr name="ENTStructureJointure"><value>5209</value></attr>
<attr name="ENTStructureUAI"><value>0310017A</value></attr>
<attr name="ENTEtablissementUAI"><value>0310017A</value></attr>
<attr name="ENTStructureSIREN"><value>19310017900012</value></attr>
<attr name="ENTStructureNomCourant"><value>LGT LYC METIER-PAUL MATHOU-ac-
TOULOUSE</value></attr>
<attr name="ENTStructureTypeStruct"><value>LYCEE ENSEIGNT GENERAL ET
TECHNOLOGIQUE</value></attr>
<attr name="ENTEtablissementMinistereTutelle"><value>MINISTERE DE L&apostrophe;EDUCATION
NATIONALE</value></attr>
<attr name="ENTEtablissementContrat"><value>PU</value></attr>
<attr name="postOfficeBox"><value/></attr>
<attr name="street"><value>AVENUE DE LUCHON</value></attr>
<attr name="postalCode"><value>31210</value></attr>
<attr name="l"><value>GOURDAN POLIGNAN</value></attr>
```

```

<attr name="telephoneNumber"><value>+33 5 61 94 51 00</value></attr>
<attr name="facsimileTelephoneNumber"><value>+33 5 61 95 39 73</value></attr>
<attr name="ENTEtablissementStructRattachFctl"><value>5209</value></attr>
<attr name="ENTEtablissementBassin"><value>16106$COMMINGES</value></attr>
<attr name="ENTServAcAcademie"><value>TOULOUSE</value></attr>
</attributes>
</addRequest>

```

1.3.2. Exemple d'export ENT avec filtre

NB : Le fonctionnement avec filtre correspond au cas où la généralisation n'est pas faite et qu'un certain nombre d'établissements seulement sont concernés. Cette liste est appelée plus communément " périmètre ENT ".

```

<generation name="MaTransformation">
  <listeTransformation>ENT_etab</listeTransformation>
  <listeRne>0310089D</listeRne>
</generation>

<addRequest>
<operationalAttributes><attr
name="categorieStructure"><value>EtabEducNat</value></attr></operationalAttributes>
<identifiant><id>5248</id></identifiant>
<attributes>
<attr name="ENTStructureJointure"><value>5248</value></attr>
<attr name="ENTStructureUAI"><value>0310089D</value></attr>
<attr name="ENTEtablissementUAI"><value>0310089D</value></attr>
<attr name="ENTStructureSIREN"><value>19310089800017</value></attr>
<attr name="ENTStructureNomCourant"><value>LP LYC METIER-PAUL MATHOU-ac-
TOULOUSE</value></attr>
<attr name="ENTStructureTypeStruct"><value>LYCEE PROFESSIONNEL</value></attr>
<attr name="ENTEtablissementMinistereTutelle"><value>MINISTERE DE L'EDUCATION
NATIONALE</value></attr>
<attr name="ENTEtablissementContrat"><value>PU</value></attr>
<attr name="postOfficeBox"><value/></attr>
<attr name="street"><value>AVENUE DE LUCHON</value></attr>
<attr name="postalCode"><value>31210</value></attr>
<attr name="l"><value>GOURDAN POLIGNAN</value></attr>
<attr name="telephoneNumber"><value>+33 5 61 94 51 00</value></attr>
<attr name="facsimileTelephoneNumber"><value>+33 5 61 95 39 73</value></attr>
<attr name="ENTEtablissementStructRattachFctl"><value>5209</value></attr>
<attr name="ENTEtablissementBassin"><value>16106$COMMINGES</value></attr>
<attr name="ENTServAcAcademie"><value>TOULOUSE</value></attr>
</attributes>
</addRequest>

```

À noter : on ne trouve pas dans le fichier l'établissement 0310017A ayant pour id 5209. Donc, l'établissement LP 0310089D (id 5248) référence dans sa balise ENTEtablissementStructRattachFctl un id d'établissement qui n'est pas dans le fichier établissement.

1.4. Conclusion

La notion de cité scolaire est gérée dans l'AAF. Par contre, il s'agit dans les SI d'un lien fonctionnel entre établissements et côté AAF et export vers les ENT, c'est bien dans le fichier établissement qu'on retrouve l'information. Les ENT doivent donc se baser sur cette information pour reconstituer la notion de cité scolaire et donner les droits selon leurs besoins et accords avec leurs partenaires.

Pour ouvrir plus de droits à certains agents dans le cas de cité scolaire (par exemple pour tous les personnels de direction et administratif affectés dans des établissements associés dans une cité scolaire), les ENT doivent s'appuyer sur les balises ENTPersonFonction pour cibler les agents concernés et sur la balise ENTEtablissementStructRattachFctl pour reconstituer la notion de cité scolaire. Cependant, il faut que l'établissement-siège de la cité scolaire appartienne au périmètre du projet ENT pour pouvoir être présent dans l'annuaire ENT.